

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 39 (1968)
Heft: 6

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans le canton de Berne, nous aurons à fin 1968 près du tiers de nos populations rattachées à des stations d'épuration mécano-biologique ; jusqu'à fin 1970, la moitié. Au moins un milliard de francs devront être investis pour résoudre, grosso modo, le problème des eaux usées dans le canton.

* * *

La situation, en ce qui concerne l'épuration des eaux usées dans le Jura, était la suivante en mars 1968 :

1. Stations d'épuration en service :

Les Genevez, Pleigne, Vellerat, Bure (également pour la place d'armes), Montagne-de-Diesse (établissement d'éducation), Bel-lelay (maison de santé).

Total : 4 communes et 2 établissements cantonaux.

2. Projets prêts à être réalisés :

La Neuveville ; région de Laufon : Laufon, Röschenz, Wahlen, Dittingen, Blauen, Zwingen, Brislach, Nenzlingen.

Total : 9 communes.

3. Projets plus ou moins avancés :

Région de Bévilard : Bévilard, Malleray, Sorvilier, Pontenet, Champoz, (Court) ; Tramelan ; région de Delémont : Delémont, Bassecourt, Courfaivre, Courroux, Courtételle, Develier, Glovelier, Movelier, Soyhières, Vicques, Courrendlin, Rossemaison, Corban, Courchapoix, Mervelier, Boécourt ; région de Saint-Imier : Saint-Imier, Renan, Sonvilier, Villeret, Courtelary, Cormoret, Cortébert, Corgémont, Sonceboz-Sombeval ; Duggingen ; Grellingen ; région du Plateau-de-Diesse : Lamboing, Diesse, Nods, Prêles ; Liesberg ; région de Moutier : Moutier, Perrefitte, Crémines, Grandval, Belprahon, Corcelles, Eschert ; région de Porrentruy : Porrentruy, Chevenez, Bressaucourt, Fontenais, Courgenay, Cornol, Alle, Courtedoux, Réclère, Damvant, Rocourt, Grandfontaine, Miécourt, Charmoille, Asuel, Fregiécourt, Pleujouse ; Roggenbourg ; Le Bémont ; région de Tavannes : Tavannes, Loveresse, Reconvilier, Saules, Saicourt ; région du Petit-Val : Sornetan, Souboz, Monible, Châtelat.

Total : 74 communes.

D'une manière générale, on peut dire que jusqu'à présent nous possédons des études plus ou moins complètes pour 115 000 habitants sur les 140 000 que compte le Jura.

H. H.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : R. Domont, Courtedoux. Bulletin : rédaction : Jean Schnetz, Delémont, bureau de l'ADIJ ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06 ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 91 24 73 ou 91 29 79 ; caissier : (066) 6 23 72 ou 6 17 62. Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin : 25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.